

Kids-ID

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

Demandez à temps la **Kids-ID** auprès de votre commune!*



* La procédure dure trois semaines
Contactez votre commune ou consultez le site www.ibz.rn.fgov.be



Vous partez en voyage avec vos enfants? Demandez à temps la Kids-ID!

La kids-ID est le document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans.

La Kids-ID n'est pas obligatoire et vous devez en faire vous-même la demande pour vos enfants au service population de votre commune.

Avec une Kids-ID les enfants de moins de 12 ans peuvent également voyager dans l'Union européenne et dans certains autres pays. Dans certains pays, l'enfant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur ou être en possession d'une autorisation parentale (Plus d'info: www.diplomatie.belgium.be/fr/).

Le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de 3 semaines. Demandez-la donc à temps auprès de votre commune.

La procédure rapide d'obtention de la Kids-ID coûte nettement plus cher que le prix de base.

Pour une demande de Kids-ID auprès de la commune, il faut :

- exercer l'autorité parentale sur l'enfant
- se rendre avec l'enfant à la commune
- fournir une photo récente de l'enfant.